

**CONSEIL MUNICIPAL****du vendredi 12 juillet 2019****A 19 H 00****ORDRE DU JOUR :**

1- Attribution du marché des travaux de sprinklage au centre commercial

**PRESENTS** : BOUCHARBAT- CASANAVE-GIBAUD-HABAS-HULO-MAUPOUX JOURON-PINOT DULAC-RIQUELME-ROSSIC-SAJOUS-VIDAL**ABSENTS EXCUSES** : ABADIE (procu. RIQUELME)- VERDEIL (procu. CASANAVE)**ABSENTS** : ARIAS-DELOZANNE-GEHIN-GRELET-MARIOU-ROBIN**MARCHE DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES SPRINKLAGE DU CENTRE COMMERCIAL ORLEIX**

Le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport établi par le maître d'œuvre, le cabinet BECICE, relatif aux travaux de rénovation de mise en conformité du système d'extinction automatique à eau type SPRINKLER et RIA (robinet incendie armé) du centre commercial, faisant suite aux réunions qui se sont tenues le mercredi 5 juin 2019 pour l'ouverture des plis et le lundi 24 juin 2019 pour l'analyse des offres et l'attribution de l'ensemble des lots.

Après analyse de l'offre, le lot peut être attribué à l'entreprise suivante :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISES TITULAIRES	MONTANT DU MARCHE ATTRIBUE H.T.
LOT 01	MISE AUX NORMES SPRINKLAGE	ENTREPRISE AAI	75 000,00 €
<b>TOTAL DES TRAVAUX HORS TAXES</b>			<b>75 000 ,00 €</b>

Il invite l'assemblée à se prononcer sur cette affaire. Le Conseil municipal, après l'exposé du Maire et après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

**Autorise**

le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise désignée ci-dessus, pour le montant indiqué.

